

Risque le plus faible

Volatilité du

portefeuille

post

Tracking Error ex-

Ratio de sharpe

le fonds et l'indice

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/03/2024

ACTION

Données clés (Source: Amundi)

Valeur Nette d'Inventaire (VNI): 77,01 (EUR)

Date de la VNI : 28/03/2024 Actif géré : 252,85 (millions EUR) Code ISIN : LU1681037518 Type de Réplication : Physique Indice de référence :

100% MIB ESG INDEX (EURONEXT INDEX) -

MIBESGNR

Objectif d'investissement

Cet ETF a pour objectif de répliquer le plus fidèlement possible la performance de l'indice FTSE MIB ESG à la hausse comme à la baisse.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)

1 2 3 4 5 6 7

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.

Risque le plus élevé

lancement

22,33%

22,34%

0,35%

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

1 an 3 ans

12,58% 17,94%

0,45% 0,56%

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure

l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

L'indicateur Tracking Error mesure l'écart de rendement entre

0.81

2.25

Indicateurs de risque (Source : Fund Admin)

Volatilité de l'indice 12,67% 18,00%

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (VL) * (Source : Fund Admin)



A : Sur la base des performances réalisées depuis la date de lancement du Fonds français « AMUNDI ETF FTSE MIB UCITS ETF » géré par Amundi Asset Management et absorbé par « AMUNDI FTSE MIB » le 31.01.2018

B : Performance du Compartiment depuis la date de son lancement

C: Since the beginning of this period, the reference indicator of the Sub-Fund is MIB ESG Index

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
29/12/2023	29/02/2024	29/12/2023	31/03/2023	31/03/2021	29/03/2019	08/06/2010
13,07%	6,88%	13,07%	31,89%	55,67%	90,27%	179,21%
12,96%	6,86%	12,96%	30,69%	52,94%	88,73%	190,91%
0,12%	0,02%	0,12%	1,20%	2,73%	1,54%	-11,70%
	29/12/2023 13,07% 12,96%	29/12/2023 29/02/2024 13,07% 6,88% 12,96% 6,86%	29/12/2023 29/02/2024 29/12/2023 13,07% 6,88% 13,07% 12,96% 6,86% 12,96%	29/12/2023 29/02/2024 29/12/2023 31/03/2023 13,07% 6,88% 13,07% 31,89% 12,96% 6,86% 12,96% 30,69%	29/12/2023 29/02/2024 29/12/2023 31/03/2023 31/03/2021 13,07% 6,88% 13,07% 31,89% 55,67% 12,96% 6,86% 12,96% 30,69% 52,94%	29/12/2023 29/02/2024 29/12/2023 31/03/2023 31/03/2021 29/03/2019 13,07% 6,88% 13,07% 31,89% 55,67% 90,27% 12,96% 6,86% 12,96% 30,69% 52,94% 88,73%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Portefeuille	34,50%	-10,11%	26,56%	-3,62%	33,00%	-13,67%	16,75%	-7,13%	15,13%	2,38%
Indice	32,94%	-10,99%	27,34%	-3,31%	33,80%	-13,22%	17,29%	-6,49%	15,78%	2,97%
Ecart	1,56%	0,89%	-0,77%	-0,31%	-0,80%	-0,45%	-0,54%	-0,64%	-0,65%	-0,59%

*Source : Amundi. Les performances ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir. Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...). Si les performances sont aclucliées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactées par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.









Rencontrez l'équipe



Isabelle Lafargue

Responsable Gestion Indicielle & Multistratégies – Fonds Régionaux



Jean-Philippe Nause

Gérant de portefeuille principal



Lionel Issom Nlep Gérant suppléant

Données de l'indice (Source : Amundi)

Description de l'indice

L'indice FTSE MIB est un indice d'actions représentatif des 40 titres de premier plan négociés sur les marchés italiens.

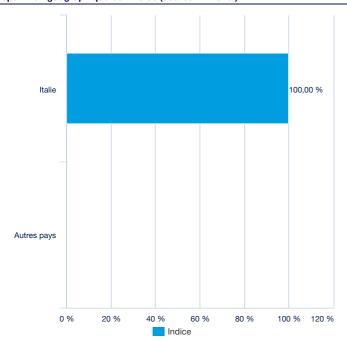
Caractéristiques (Source : Amundi)

Classe d'actif : Action Exposition : Europe

Devise de référence de l'indice : EUR

Nombre de valeurs : 40

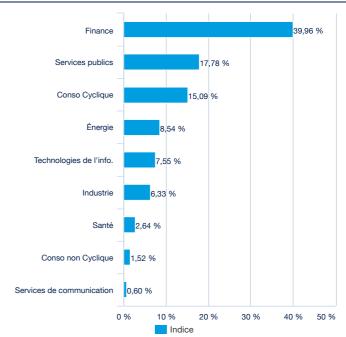
Répartition géographique de l'indice (source : Amundi)



Principales lignes de l'indice (source : Amundi)

	% d'actifs (indice)
UNICREDIT SPA	10,72%
INTESA SANPAOLO	10,36%
STELLANTIS MILAN	10,15%
ENEL SPA	9,66%
ENI SPA	7,88%
ASSICURAZIONI GENERALI	6,80%
STMICROELECTRONICS/I	6,77%
MONCLER SPA	3,78%
PRYSMIAN SPA	3,55%
TERNA-RETE ELETTRICA NAZIONA	2,86%
Total	72,54%

Secteurs de l'indice (source : Amundi)









Caractéristiques principales de la part (Source : Amundi)

Forme juridique	SICAV de droit Luxembourgeois		
Norme européenne	OPCVM		
Société de gestion	Amundi Luxembourg SA		
Valorisateur	CACEIS Bank, Luxembourg Branch		
Dépositaire	CACEIS Bank, Luxembourg Branch		
Commissaire aux comptes	PRICEWATERHOUSECOOPERS LUXEMBOURG		
Date de création de la classe	31/01/2018		
Date de la première VL	08/06/2010		
Devise de référence de la classe	EUR		
Classification AMF	-		
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation		
Code ISIN	LU1681037518		
Minimum de souscription marché secondaire	1 Part(s)		
Périodicité de calcul de la VNI	Quotidienne		
Frais courants	0,18% (prélevés) - 08/02/2023		
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans		
Clôture fiscale	Décembre		
Teneur marché principal	BNP Paribas		

Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

Place de cotation	Horaires de cotation	Devise	Mnémo	Ticker Bloomberg	iNAV Bloomberg	RIC Reuters	iNAV Reuters
Borsa Italiana	9:00 - 17:30	EUR	FMI	FMI IM	INFMI	FMI.MI	INFMIINAV.PA
Nyse Euronext Paris	9:05 - 17:35	EUR	FMI	FMI FP	INFMI	FMI.PA	INFMIINAV.PA

Contact

Contact	ETF	vente

France & Luxembourg +33 (0)1 76 32 65 76 Allemagne & Autriche +49 (0) 800 111 1928 Italie +39 02 0065 2965 Suisse (Allemand) +41 44 588 99 36 Suisse (Français) +41 22 316 01 51 UNITED KINGDOM (Retail) +44 (0) 20 7 074 9598 UNITED KINGDOM (Instit) +44 (0) 800 260 5644 +31 20 794 04 79 Pays-Bas Pays Nordiques +46 8 5348 2271 Hong Kong +65 64 39 93 50 +34 914 36 72 45 Espagne

Contact ETF Capital Market

Téléphone +33 (0)1 76 32 19 93
Bloomberg IB Chat Capital Markets Amundi ETF
Capital Markets Amundi HK ETF

Contact ETF Courtiers

BNP Paribas +33 (0)1 40 14 60 01 Kepler Cheuvreux +33 (0)1 53 65 35 25

Contact Amundi

Amundi ETF 90 bd Pasteur CS 21564

75 730 Paris Cedex 15 - France **Hotline:** +33 (0)1 76 32 47 74 info@amundietf.com







Fournisseurs d'indices

LE COMPARTIMENT AMUNDI FTSE MIB N'EST EN AUCUNE FAÇON SPONSORISÉ, AVALISÉ, VENDU OU PROMU PAR FTSE INTERNATIONAL LIMITED (« FTSE »), PAR THE LONDON STOCK EXCHANGE PLC (LA « BOURSE ») NI PAR THE FINANCIAL TIMES LIMITED (« FT ») (CONJOINTEMENT LES « CONCÉDANTS DE LICENCE ») ET AUCUN DES CONCÉDANTS DE LICENCE NE FAIT DE DÉCLARATION ET N'ÉMET DE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, QUANT AUX RÉSULTATS OBTENUS PAR L'UTILISATION DE L'INDICE FTSE EPRA/NAREIT Developed Europe (L'« INDICE ») ET/OU LE NIVEAU DUDIT INDICE À UN MOMENT DONNÉ D'UN JOUR DONNÉ, OU AUTREMENT. L'INDICE EST COMPOSÉ ET CALCULÉ PAR FTSE. AUCUN DES CONCÉDANTS DE LICENCE NE PEUT ÊTRE TERU POUR RESPONSABLE (À TITRE DE NÉGLIGENCE OU À TOUT AUTRE TITRE) VIS À VIS DE TOUTE PERSONNE RELATIVEMENT À TOUTE ERREUR TOUCHANT L'INDICE, NI ÊTRE TENU DE SIGNALER À QUICONQUE UNE TELLE ERREUR. « FTSE® », « FT-SE® », « FOOTSIE® », « FTSE4GOOD® » ET « TECHMARK® » SONT DES MARQUES DÉPOSÉES DE LA BOURSE ET DE FT, ET SONT UTILISÉES SOUS LICENCE PAR FTSE. « ALL-WORLD® », « ALL-SHARE® » ET « ALL-SMALL® » SONT DES MARQUES COMMERCIALES DE FTSE.

Avertissement

L'information contenue dans ce document est exclusivement destinée aux investisseurs institutionnels, aux investisseurs professionnels, « qualifiés » ou spécialisés et aux intermédiaires financiers. Elle n'est pas destinée à être distribuée au grand public, à la clientèle de particuliers et aux clients d'institutions financières quelle que soit la juridiction en vigueur ni aux « Ressortissants des États-Unis ». De plus, tout destinataire de l'information doit être reconnu dans l'Union européenne comme investisseur « Professionnel » tel que le définit la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 sur les Marchés d'Instruments Financiers (« MIFID ») ou chaque réglementation nationale et dans le cas de la Suisse comme « Investisseur qualifié » au sens de la loi fédérale suisse en vigueur sur la distribution de placements collectifs. L'information ne peut en aucune manière être distribuée au sein de l'Union européenne à un investisseur non « Professionnel » tel que le définit la directive MIFID ou, en Suisse, à un investisseur qui ne répond pas à la définition d'« Investisseur qualifié » selon la législation et la réglementation en vigueur. Représentant : CACEIS Bank, Paris, Succursale de Nyon / Suisse, 35 route de Signy, 1260 Nyon, Suisse (anciennement « CACEIS Bank Luxembourg, Luxembourg, Succursale de Nyon », Suisse. Agent payeur : CA Indosuez (Suisse) S.A., 4 quai General Guisan. 1204 Genève.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

